

culte latin. Ainsi l'on semblait renoncer à reconquérir les lieux Saints par les armes, mais la politique des deux plus grandes nations occidentales, de la France et de l'Espagne, se proposait de consacrer par des négociations et par une influence pacifique les premières garanties des intérêts chrétiens en Orient.

Cette politique est celle qui a triomphé depuis lors. Les projets de croisade se perpétuèrent encore jusqu'à la fin du XVI^e siècle, c'est-à-dire jusqu'à l'époque où la puissance ottomane cessa à peu près d'être conquérante. Ces projets flattaient les hommes de guerre aussi bien que les hommes politiques. Saulx Tavannes, qui accompagna Henri III en Pologne, qui assista à une bataille du prince de Moldavie contre les Turcs, qui visita Constantinople et les provinces européennes de l'Empire, estimait encore que la plus glorieuse entreprise pour un prince chrétien et pour un roi de France, serait une conquête qui devrait être achevée en deux batailles, si l'on marchait droit à la capitale dans un pays dépourvu de forteresses et qui n'avait que des janissaires et des cavaliers pour toute citadelle. Mais la situation de l'Occident ne permit jamais que ce rêve devint une réalité, et la politique suivie par le gouvernement français dès le règne de François I^{er} créa non seulement pour lui, mais encore pour les autres gouvernements de l'Europe des traditions qui ne furent plus abandonnées. Aussi les négociations de la France dans le Levant, récemment publiées par M. Charrière dans la collection des documents inédits de notre histoire, ont-elles, outre le mérite remarquable de la publication elle-même, un intérêt qui se rattache très-directement aux préoccupations les plus vives de la politique contemporaine.